

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 33

N°249

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 DÉCEMBRE 2018

L'AN deux mille dix huit, le 19 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 12 décembre 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, Adjointes au Maire

CECOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamilia, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : RUER Marc, MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, ALVES Presilya.

Représentés par :

Madame Leila TLILI	Monsieur Mohamed Fathi TLILI
Madame Danielle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Anthony DAGUET
Madame Sylvie DUCATTEAU	Madame Sophie VALLY
Monsieur Eric PLEE	Monsieur Lionel DONNET
Monsieur Kilani KAMALA	Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Jean-Yves VANNIER	Madame Evelyne YONNET
Monsieur Rachid ZAÏRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL
Monsieur Arab ALI CHERIF	Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Magalie CHERET

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction Vie Associative et Relations Internationales/Service Vie Associative

OBJET : Signature d'une convention d'objectifs et de moyens entre la Ville d'Aubervilliers et l'association "Maison des langues et des cultures d'Aubervilliers"

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-22 permettant à la Maire, par délégation du Conseil municipal, d'exercer certaines attributions ;

Vu la délibération du Conseil municipal N° 201 du 18 octobre 2017 portant acquisition auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine-Saint-Denis d'un immeuble situé 43 rue des Postes-2 rue des Ecoles à Aubervilliers ;

Vu l'engagement municipal n°16 dans le cadre de la démarche « Vivre Aubervilliers » portant sur la création « d'usines à espoir » dont une maison des langues et des cultures ;

Vu la création de l'association « Maison des langues et des cultures d'Aubervilliers » par un collectif d'associations d'Aubervilliers (parution au Journal officiel du 6 juin 2018) ;

Considérant qu'il convient, pour la réalisation de ces activités, de procéder à une mise à disposition de locaux municipaux, par la Ville, à l'association « Maison des langues et des cultures d'Aubervilliers » ;

Considérant qu'il y a lieu, en vue de la mise à disposition à l'association de locaux situés 43 rue des Postes-2 rue des Ecoles à Aubervilliers, de signer une convention d'objectifs et de moyens, formalisant ainsi le partenariat.

Adoption à l'unanimité par 46 pour

DELIBERE :

APPROUVE la signature de la convention d'objectifs et de moyens permettant la mise à disposition de locaux municipaux à l'attention de l'association "Maison des langues et des cultures d'Aubervilliers".

AUTORISE la Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens avec l'association intitulée « Maison des langues et des cultures d'Aubervilliers » telle que celle-ci figure en annexe.

Reçu en préfecture le : 21/12/18

Publié le : 21/12/18

Certifié exécutoire : 21/12/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

